

CONSIGNES DE TRI



**LE SMIRTOM DU VEXIN S'ENGAGE
DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS :**
LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI
QU'ON NE PRODUIT PAS !

Nous vous rappelons que tous les déchets **devront impérativement être présentés** dans les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin :

- **Bac noir** pour la collecte des **déchets ménagers**
- **Bac jaune** pour la collecte des **emballages/papiers**
- **Bac vert** pour la collecte du **verre**

Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rester présentés jusqu'au passage des véhicules de collecte.

Vous n'avez pas encore reçu vos nouveaux bacs ?

Vous avez besoin d'un réajustement de volume ?

Demandez directement auprès du prestataire :

Société ESE

▶ **N° Vert 0 800 002 617**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

ou sur le site :

▶ https://enquetebac.citec-environnement.com/smirtom_vexin

DÉCHETS MÉNAGERS

- RESTES DE REPAS, COUCHES
- EMBALLAGES PRODUITS LAITIERS
- FILMS ET SACS EN PLASTIQUE
- VAISSELLE JETABLE
- BARQUETTES EN PLASTIQUE
- DÉCHETS SANITAIRES (MASQUES, GANTS...)

> Les déchets sanitaires doivent être déposés dans un **sac fermé** puis jetés dans le **bac ordures ménagères**

EMBALLAGES PAPIERS

- PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES
- EMBALLAGES MÉTALLIQUES
- BOUTEILLES EN PLASTIQUE
- BOÎTES ET SUREMBALLAGES EN CARTON
- BRIQUES ALIMENTAIRES
- FLACONS DE PRODUITS D'HYGIÈNE EN PLASTIQUE
- FLACONS DE PRODUITS MÉNAGERS EN PLASTIQUE

> Les emballages/papiers doivent être déposés en vrac dans le bac (**pas de sac**)

> Les grands cartons doivent être déposés en déchèteries

VERRE

- BOUTEILLES EN VERRE
- BOCAUX EN VERRE
- POTS EN VERRE

> N'OUBLIEZ PAS D'ÔTER LES BOUCHONS ET CAPSULES

> DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES

Consultez la liste des emplacements sur le site du syndicat : smirtomduvexin.net